

Plan d'actions en faveur du Tétrasyre

Compte-rendu des groupes thématiques tourisme et communication du 3 juillet 2015 (FDC 38, Gières)

PRESENTS :

DREAL RA : Mathieu METRAL
EDEN (personne qualifiée) : Guillaume CHAGNEAU
FAI : Bruno CARAGUEL
FDC 38 : Estelle LAUER
FDC 74 : Jérôme CHAUMONTET et Pascal ROCHE
FRAPNA 73 : André COLLAS et Victor HAUSARD
LPO RA : Marie-Paule DE THIERSANT
ONCFS DIR AMC : Isabelle LOSINGER
PN Vanoise : Sandrine BERTHILLOT
PNR Bauges : Pascal ERBA
Région RA : Anne-Cécile PRAT
RN Hauts de Chartreuse : Suzanne BARNAVE
Secrétariat OGM : Marc MONTADERT et Thibaut COUTURIER
UMR PACTE / FDC 38 : Bruno BARNOUD

ORGANISMES EXCUSES :

ASTERS
CA 73
DSF
LPO 74
LPO PACA
SAPN
Vétérinaire (Eric Belleau – personne qualifiée)

Introduction

Thibaut Couturier rappelle les grandes étapes du déroulement de l'évaluation du Plan Régional d'Actions Tétrasyre PRA TLY Alpes 2010-2014 et l'élaboration du futur Plan d'Actions 2016-2020. Après achèvement du **bilan d'activités** où l'ensemble des opérations conduites de 2010 à 2014 ont été recensées (rapport téléchargeable sur le site Web de l'OGM), l'évaluation à proprement parler est en cours. Elle mobilise deux volets : Une **évaluation quantitative**, basée sur des indicateurs quantitatifs et spatiaux, et une **évaluation qualitative**, qui s'appuie sur une enquête sociologique. La tenue des groupes thématiques à mi-parcours de l'évaluation quantitative a pour objet de **valider la démarche évaluative** en cours, de **discuter des indicateurs quantitatifs et spatiaux** mobilisés, et **recueillir les premiers souhaits quant aux perspectives** du futur PRA TLY. D'autres réunions interviendront à l'automne afin de travailler plus précisément sur l'élaboration du futur Plan d'Actions, en tenant compte des recommandations issues des évaluations. Un COPIL fin 2014/début 2015 validera le lancement du nouveau Plan d'Actions 2016-2020 élaboré.

Préambule : Validation du Guide d'aménagement des Domaines Skiables et des mini-films (projet tutoré)

Guide d'aménagement des Domaines Skiables et Tétrasyre

Jérôme Chaumontet (FDC74) présente le guide des Domaines Skiables en rappelant l'histoire de la démarche. En 2014, un groupe de travail animé par Jérôme Chaumontet et composé d'un groupe interne DSF (plusieurs directeurs de stations), la DREAL, l'ONCFS, les FDC Alpes du Nord et l'OGM a permis de discuter du contenu et de l'arborescence du guide. La dernière étape qui consistait à tester l'outil auprès d'une dizaine de stations est maintenant terminée. Elle a donné lieu à quelques remarques, essentiellement de forme. Quelques inquiétudes ont néanmoins été soulevées par DSF sur le risque que ce guide devienne un document réglementaire. La DREAL rassure sur cet aspect et rappelle la vocation de cet outil à assister les Domaines Skiables dans leurs démarches pour prendre en compte les enjeux Tétrasyre. Seul le document "Annexe au cahier des charges des études d'impact" rappelle les passages obligés des démarches réglementaires.

Concernant la validation par le groupe tourisme, certains membres expriment le souhait d'apporter leurs contributions avant mise en ligne définitive du guide sur le site de DSF. Il est rappelé que cet outil est évolutif, renforçant l'intérêt de l'enrichir par le plus grand nombre. Dans l'immédiat, il est proposé que les membres du groupe Tourisme apportent leurs remarques courant de l'été. Suite aux dernières corrections apportées, le guide validé pourra être diffusé dès septembre. Le guide est actuellement hébergé par DSF pour permettre une appropriation efficace par la profession : utilisation régulière, transmission aux bureaux d'étude... La mise à disposition du public est une option à envisager entre DSF, la DREAL et la Région (financeurs). Dans tous les cas, il conviendra d'étudier le fonctionnement possible pour organiser des mises à jour régulières (ex : convention) dans le prochain Plan d'Actions. En termes de promotion, une plaquette d'information à destination des exploitants des domaines skiables est en cours de finalisation. Il sera proposé à DSF d'étudier la possibilité de présenter le guide lors des réunions de sections.

Concernant l'évaluation, il sera intéressant de récupérer les informations relatives aux consultations du site et de suivre l'utilisation de cet outil dans les études d'impact. Il est également fait remarquer l'importance de prendre en compte les aspects pastoraux sur les Domaines Skiables. Le guide a bien intégré une rubrique sur ces enjeux, avec des liens vers d'autres sources d'information plus précises sur ces questions. L'exemple du "guide pratique pour une coopération pérenne entre gestionnaires de domaines skiables et agriculteurs" est cité.

Mini-films pour valorisation d'actions du PRA TLY

Pascal Roche (FDC74) présente la démarche du projet tutoré ayant débouché sur la réalisation de mini-films par un groupe d'étudiants de licence de l'université de Savoie. Il rappelle ainsi que ce sont des films amateurs conçus avec un budget réduit (environ 600 euros) en un temps limité (3 mois). Ils ont vocation à illustrer des actions du PRA TLY et visent un public jeune. Compte-tenu de la période du projet, le choix a été fait de traiter uniquement les thématiques du plan relatives au tourisme en période hivernale. Après

visionnage de chacune des séquences (durée d'environ 4 minutes chacune), des appréciations et critiques sont apportées par le groupe thématique. Globalement, la 1^{ère} séquence (diagnostics d'impacts) est un peu difficile à appréhender par un public non averti (notamment jeunes puisque c'est le public ciblé). Le message est dense avec de nombreux intervenants. Le second (relatif à la protection) est plus clair, et un peu plus distrayant. Avec néanmoins quelques ajustements proposés. Le 3^{ème} (aspects sanitaires/pollution/PIDA) mélange des thèmes assez distincts et pose donc quelques problèmes d'articulation. Concernant la partie relative aux problématiques de gestion des déchets et présence de prédateurs opportunistes (cas du renard), quelques réserves sont émises sur l'interprétation du message véhiculé par les séquences. Il est rappelé que l'objectif est de préciser que la présence toute l'année de prédateurs opportunistes et augmenter ainsi les risques de prédation sur les oiseaux. Des interrogations sont également soulevées sur la pertinence d'aborder les aspects PIDA (à associer plutôt aux actions câbles). Le dernier (aspects sensibilisation) apporte des messages clairs et ne nécessite pas de modifications majeures.

Certaines remarques techniques (liste non exhaustive dans ce compte-rendu) devront être prises en compte avant la diffusion de ces spots. Les rushs sont disponibles, et Pascal Roche étudiera avec la responsable du projet les possibilités et délais pour apporter les correctifs demandés. Compte-tenu de l'absence de messages sujets à controverses, il n'y a pas d'objection à une large diffusion des spots une fois retravaillés. Il est proposé de mettre la vidéo sur Youtube (le titre des spots sera alors important), les structures seront libres de faire ensuite un renvoi depuis leurs sites en mettant un lien et en rappelant le contexte de ce travail (projet d'étudiants).

Globalement, cette initiative est une démarche intéressante, approuvée par l'ensemble des membres du groupe thématique qui soulignent l'importance de ne pas sous-estimer la qualité des séquences. Le côté "artisanal" est bien apprécié. Ils souhaiteraient ainsi voir une continuité de cette initiative lors du futur Plan d'Actions. Il pourrait s'agir de pérenniser ce partenariat avec l'université, voire de faire appel à des structures professionnelles. La possibilité de solliciter des mécènes pourra également être envisagée. Une proposition est émise de faire intervenir des personnalités reconnues dans le milieu de la glisse pour avoir un impact plus fort. Il sera en tous cas important de bien cibler le public visé : Pratiquants ? Grand public ? Cette démarche illustre également l'intérêt d'harmoniser certains outils afin d'être plus performants dans le prochain PRA TLY. La démarche partenariale est avant tout visée.

Partie 1 : Présentation de la démarche évaluative

Thibaut Couturier rappelle les grands objectifs et intérêts de conduire une évaluation d'un programme. La démarche proposée dans le "*Guide méthodologique de l'évaluation accompagnée dans les Chambres d'Agriculture (septembre 2011)*" est retenue pour l'évaluation du PRA TLY. Un schéma illustrant le cadre conceptuel issu de ce guide est présenté. Thibaut Couturier insiste notamment sur la distinction entre les "**réalisations**" (ce qui a été fait dans le cadre du PRA TLY) et les "**résultats**" (les effets sur le Tétrasyre et les acteurs). Les cinq critères de jugement d'une évaluation sont rappelés : Pertinence, cohérence, efficacité, efficience et pérennité. Pour faciliter la compréhension, des exemples relatifs au Plan d'Actions sont repris.

Trois échelles d'analyse sont proposées pour cette évaluation :

- *Echelle 1 : Examen intra-actions* : Pour chacune des 24 actions du Plan, la **cohérence** (complémentarité/contradiction entre les objectifs opérationnels et moyens engagés), et l'**efficacité** (atteinte ou non des objectifs) en termes de réalisations et résultats, peuvent être analysés. Les chiffres retenus pour les moyens financiers et humains proviennent des déclarations des partenaires fournies lors des bilans annuels. Proposition est faite d'ajouter l'examen du critère d'**efficience** (rapport entre les moyens engagés et les résultats atteints). Pour procéder à l'analyse de l'efficacité, des indicateurs quantitatifs et spatiaux doivent être mobilisés. Thibaut Couturier présente la démarche mise en œuvre pour les obtenir. Il s'agira alors de compléter ceux déjà recueillis par les propositions des membres du groupe thématique. Pour certaines informations manquantes, un questionnaire sera proposé aux opérateurs du Plan.

- *Echelle 2 : Examen inter-actions* : La **pertinence** (réponse des actions aux besoins et enjeux identifiés) pourra être examinée. Il s'agira alors de rappeler les enjeux identifiés au départ et faire le lien avec les 24 actions définies (justification, priorités retenues...). Il serait souhaitable d'obtenir des indicateurs relatifs aux enjeux (menaces/pressions sur le Tétrás) pour mesurer leur évolution au cours du Plan d'Actions, et ainsi mieux définir les actions du futur Plan. Proposition est émise de mener une analyse par "thématique" également, en tenant compte des moyens engagés.
- *Echelle 3 : Evaluation qualitative* : L'enquête sociologique en cours devrait permettre d'interroger l'effet du PRA TLY en termes de **durabilité, pérennité** des actions menées.

Partie 2 : Approche par action (échelle 1)

Thibaut Couturier passe en revue les actions concernées par les thématiques tourisme et communication une à une. Après rappel des principales réalisations et résultats, le schéma évaluatif est repris pour discussion, avant d'aborder les premières pistes de réflexion sur les perspectives à donner.

Action A1 - Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables :

Plusieurs rapports de hiérarchisation sur les principaux espaces à enjeux ont été produits au cours du PRA TLY. Une notice méthodologique (OGM, Avril 2015) vient synthétiser le déroulement et la mise en œuvre de cette action. Il est souligné que cet outil de hiérarchisation a le mérite d'exister et que l'on peut s'appuyer dessus. Pour mesurer son efficacité en termes de résultats, il est proposé d'interroger les opérateurs sur la communication de cette hiérarchisation et dans l'affirmative, sur son utilisation éventuelle pour mieux cibler les actions mises en œuvre. Il pourra également être proposé un croisement entre les listes produites en début de Plan (domaines skiables) et la mise en œuvre d'opérations effectives sur le terrain. L'analyse de ces résultats évaluatifs renseignera sur les perspectives à donner à cette action. Des propositions techniques et stratégiques sont discutées. Ainsi, des besoins de simplification/lisibilité des tableaux produits semblent émerger, et les éventuelles mises à jour (ex : modèles d'habitats Tétrás d'après images satellites à venir) et compléments pourront être l'occasion de remettre à plat la méthode. Il pourrait être pertinent d'ajouter à la hiérarchisation un critère renseignant le niveau de menaces (km de câbles par exemple, voir Hiérarchisation proposée sur le Grand Tétrás dans les Pyrénées). Enfin, en plus d'apporter une vision à l'échelle alpine (besoin de visibilité notamment pour les financeurs), l'outil doit aboutir à des concertations au niveau de massifs. Le cas du Queyras est ainsi évoqué. Ces concertations passent par la mobilisation de l'expertise, via des réunions de travail adhoc de tous les acteurs connaisseurs de l'espace considéré (l'exemple de l'enjeu ski de randonnée est donné).

Action A2 - Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats d'hivernage :

Cette action est achevée, la méthode a été élaborée, testée, validée, complétée, puis publiée (article Faune sauvage en cours de publication). Il est souligné que cet outil constitue une nouveauté du Plan d'Actions, qui a permis de constituer un espace de travail commun sur de nombreux territoires (l'exemple de la Chartreuse est évoqué). Quelques points techniques sont discutés, notamment celui de la fonte rapide de la neige certaines années ce qui réduit les chances de détecter les crottiers. La taille des mailles trop grande pour la mise en place de mesures (ex : refuges hivernaux) est également évoquée. Il est alors rappelé que l'outil permet d'identifier les zones à enjeux sur une échelle plus vaste. Il peut être accompagné d'analyses plus fines dès lors que l'on aborde des questions de gestion précises. D'autres retours d'opérateurs sur la mise en œuvre de l'outil sur le terrain pourraient être recueillis par questionnaire.

Action A5 - Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats d'hivernage :

Quelques graphes relatifs aux formations aux diagnostics des habitats de reproduction sont commentés. Comme dans le cas des diagnostics des habitats de reproduction, il est proposé d'interroger les bases de

données pour recueillir l'information sur les personnes ayant effectivement réalisé les diagnostics et mettre en évidence un décalage éventuel entre formés et pratiquants de la méthode.

Comme pour l'initiative du réseau d'alpages de référence, une liste de domaines skiables de référence avait été proposée. Les critères d'éligibilité reposent sur la mise en place de diagnostics accompagnés de mesures mises en place en faveur du Tétrás. Les propositions de sites à inscrire émanent des opérateurs. La question des suites à donner à cette initiative dans le futur PRA TLY reste ouverte.

Il est rappelé que l'ensemble des opérations de cette action constituaient une véritable boîte à outils (formations, notice opérationnelle, domaines skiables de référence, mises en réseau) avec d'importants moyens mobilisés. Il est donc important de demander aux opérateurs leur perception sur l'utilité de chacun de ces outils (via questionnaire).

Action A6 - Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques :

Cette action repose sur de nombreuses opérations pour la prise en compte des enjeux Tétrás dans les projets d'aménagement. En termes d'évaluation, il est proposé de regarder si la demande de fournitures de données Tétrás a évolué avant et après le PRA TLY, en réponse notamment à la mise en place de l'annexe au cahier des charges des études d'impact. Il est également proposé d'obtenir le retour des principaux bureaux d'étude concernés, et d'examiner les dossiers avisés par l'ONCFS. Enfin, une autre piste consisterait à analyser les avis environnementaux émis par la DREAL, qui fournissent des indications sur la prise en compte des enjeux Tétrás ou non dans les études d'impact. L'initiative de plateforme d'accès aux données Tétrás-lyre n'a pas abouti dans le PRA TLY. Il est néanmoins rappelé la mise en place des plateformes OGM et APNE (base visionature régionale).

Action A7 - Améliorer la réglementation relative aux pratiques motorisées et à l'utilisation des pistes sylvo-pastorales et à la limitation du dérangement :

Cette action s'est principalement orientée vers des mises en place d'APPB, intégration des enjeux dans les chartes de Parcs Nationaux et des missions de contrôle et de surveillance des pratiques par la police de l'environnement. Concernant cette opération, il serait souhaitable d'obtenir des données sur les infractions constatées sur la durée du Plan d'Actions. Seulement les bases de données de l'ONCFS ne renseignent pas de manière systématique l'espèce visée. Il pourra être envisagé dans le futur Plan d'Actions de faire évoluer ce système pour recueillir cette information.

Concernant l'entraînement des chiens d'arrêt, l'action n'a pas abouti et la réglementation n'a pas évolué. Certains partenaires expriment le souhait de reconduire ce travail lors du futur PRA TLY. L'opération relative aux dérangements générés par les photographes n'a pas non plus abouti. Il est également proposé de reconduire cette opération. Il pourra s'agir de recenser les pratiquants, de les questionner sur leur sentiment autour des précautions prises, en vue de mener une sensibilisation sur cette problématique.

Action A9 - Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les domaines skiables à enjeux :

De nombreuses opérations ont été menées sur l'emprise des domaines skiables : Diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, enquêtes, guide des domaines skiables, mise en place de zones refuge hivernales. L'initiative des observatoires environnementaux ne relève pas du PRA TLY. Des cartographies sont présentées. Il est suggéré d'étudier la possibilité de prendre en considération les emprises proposées par l'IRSTEA. Ils proposent par ailleurs des modélisations de l'activité ski, notamment ski de randonnée gravitationnel (à partir des pentes). Un questionnaire pourra être adressé à DSF pour compléter l'évaluation de cette action.

Action A11 - Suivi démographique et suivi des habitats :

Bon nombre d'opérations (centralisation des données de comptages, diagnostics, actions de restauration...) étant déjà évoquées au-travers des autres actions, elles ne sont pas rediscutées ici.

Action A13 - Evaluer l'impact du dérangement hivernal sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques :

En termes évaluatifs, des cartographies des secteurs d'échantillonnage sont présentées. Mais en l'absence du pilote, cette action n'est pas discutée. Il sera décidé à l'automne des suites à donner à cette action.

Action A15 - Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats d'hivernage :
De nombreux dispositifs de refuge hivernaux ont été mis en place. A ce jour, 24 sont recensés dans la base de données mise en place à l'OGM.

Un protocole standardisé visant à évaluer leur efficacité a été élaboré par un groupe de travail. Il est en phase de test auprès des opérateurs et sera finalisé cette année. Sa mise en application sera à prévoir dans le futur PRA TLY.

Action A16 - Réduire la mortalité due aux percussions dans les câbles :

Plusieurs graphes et cartographies traduisant les efforts investis pour visualiser les câbles sont commentés. Quelques correctifs et compléments sont proposés. Les cas de mortalité après visualisation ont fait l'objet de vérifications complémentaires dans le cadre du projet Life Gyp'Help. Il s'agit donc de recueillir le bilan de cette étude.

Action A18 - Limiter l'accès aux déchets pour les prédateurs généralistes sur les domaines skiables :

Cette action n'a pas été mise en œuvre. Seules des informations relatives aux pratiques de gestion des déchets ont pu être collectées dans le cadre d'une enquête spécifique menée auprès des domaines skiables. La question de la reconduction de cette action sera à discuter à l'automne.

Action A20 - Développer une politique de communication en fonction des publics ciblés et sensibiliser le grand public :

L'initiative de mini-films a été discutée en début de séance. Il est également évoqué comme perspective l'utilité d'un portail régional unique. La présentation du reste des opérations conduites dans le cadre de cette action n'a pas amené de remarque particulière du groupe thématique.

Action A21 - Sensibiliser les scolaires et les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées au travers de leur programmes pédagogiques :

Il est rappelé l'absence d'obtention de financement de la DREAL RA sur le projet visant à inscrire un volet Tétrasyre dans les programmes pédagogiques. La présentation du reste des opérations conduites dans le cadre de cette action n'amène pas de remarque particulière du groupe thématique.

Action A22 - Sensibiliser les professionnels concernés et les services instructeurs de l'Etat dans le cadre des procédures d'aménagement et des pratiques de la montagne :

La présentation des opérations conduites dans le cadre de cette action n'amène pas de remarque particulière du groupe thématique.

Action A23 - Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et les principaux propriétaires privés :

La présentation des opérations conduites dans le cadre de cette action n'amène pas de remarque particulière du groupe thématique.

Action A24 - Animer le plan et coordonner les actions :

Les réunions tenues au cours du Plan, et le nombre de participants sont présentés sous forme de graphes. Ils montrent notamment une forte mobilisation des partenaires jusqu'au terme du Plan, avec une mobilisation croissante dans les groupes de travail spécifiques. L'enquête sociologique devrait fournir des éléments d'évaluation de cette action. Pour des questions plus concrètes en termes organisationnels (fréquence, lieu des réunions, pilotage des actions...), un questionnaire pourrait être proposé aux opérateurs.

Partie 3 : A l'échelle du Plan d'Actions (échelle 2)

Il est rappelé l'intérêt de **mobiliser des informations relatives aux enjeux** : Pressions, menaces éventuelles sur le Tétrasyre. A ce titre, des données chiffrées sur l'extension des domaines skiables ou encore les kilomètres de câbles de remontées mécaniques à l'échelle des Alpes constitueraient des informations pertinentes à analyser. Concernant les cas de mortalité (graphe depuis les années 60), il est rappelé qu'un fort biais provient de la remontée ou non des informations de la part des observateurs. Il est donc proposé

de rappeler sur le graphe les dates des principaux évènements mis en place (lancement enquête câble etc). Ceci permettra de voir si les pics de mortalités constatés sont corrélés aux pics de récolte des données, et donc de voir si les variations de mortalité observées d'une année sur l'autre reflètent plus probablement des variations dans le taux de retour des informations, plutôt que des variations réelles de la mortalité par percussio

Concernant le Tétr

Concernant le Tétr

Contacts

Observatoire des Galliformes de Montagne :

Thibaut Couturier, chargé de mission PRA Tétr

☎ : 04.50.52.92.65

📠 : 04.50.52.48. 11

✉ : thibaut.couturier@asso-ogm.fr

Virginie Dos Santos, chargée de développement Alpes

☎ : 04.50.52.92.65

📠 : 04.50.52.48. 11

✉ : virginie.dossantos@asso-ogm.fr

DREAL Rhône-Alpes :

Mathieu METRAL

✉ : mathieu.metral@developpement-durable.gouv.fr

Région Rhône-Alpes :

Anne-Cécile PRAT

✉ : aprat@rhonealpes.fr

DREAL PACA :

Robin ROLLAND

✉ : robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr

Région PACA :

Franck QUENAULT

✉ : fquenault@regionpaca.fr

Annexe

Diaporama de présentation des groupes thématiques tourisme et communication